

Chapitre 1

***L'historien
et les mémoires
de la Seconde
Guerre mondiale
(1939-1945)
en France***

Révisions

Problématique

Quels liens établir entre histoire et mémoires de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) en France ?

1 Je retiens

Les mots-clés

- **Histoire** : science humaine qui cherche à établir des faits à partir du questionnement et de l'examen de documents de différentes natures (les sources), qui sont le matériau essentiel et indispensable pour faire l'histoire.
- **Mémoire collective** : contrairement à l'histoire, la mémoire comporte une part de subjectivité. La mémoire collective désigne la mémoire partagée, transmise et élaborée par une société ou un groupe, qui influence ensuite le grand public.
- **Résistance** : désigne les mouvements d'opposition, intérieurs et extérieurs, qui combattent l'occupation nazie et le régime de Vichy durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).
- **Résistancialisme** : notion élaborée par l'historien français Henry ROUSSEAU pour qualifier l'idée mise en avant et développée par les gaullistes d'une France unanimement résistante pendant la guerre.

Les dates-clés

- **1964** : transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.
- **1971** : diffusion du film de Marcel OPHÜLS, *Le Chagrin et la Pitié*.
- **1973** : parution en France de l'ouvrage de Robert PAXTON, *La France de Vichy*
- **11 mai – 4 juillet 1987** : procès Barbie à Lyon.
- **8 octobre 1997 – 2 avril 1998** : procès Papon à Bordeaux.
- **16 juillet 1995** : discours du président Chirac.

I. Des mémoires officielles (1945-1969)

A La mémoire gaulliste

En 1944-1945, la terrible défaite de 1940 est en partie effacée par la victoire des « armées de la France », avec les Forces françaises libres (FFL). Le 19 décembre 1964, 20 ans après la Libération, les cendres de Jean Moulin sont transférées au

Panthéon, à l'issue d'une cérémonie marquée par l'éloge funèbre prononcé par André Malraux. Les gaullistes mettent en avant l'homme politique qui a commencé sa carrière à gauche, rallié le général de Gaulle après avoir été révoqué par le gouvernement de Vichy, unifié les mouvements de Résistance, fait le lien entre les mouvements de Résistance et péri sous la torture.

B La mémoire communiste

La guerre marque la victoire du parti communiste français. Le rôle des communistes dans la Résistance intérieure fonde une légitimité nationale du parti et remplit les pages de *L'Humanité* de 1945 à nos jours. Le parti communiste (PC) doit gommer la période 1939-1941, pendant laquelle le pacte signé entre l'Allemagne de Hitler et l'URSS de Staline l'a mis en porte-à-faux. Il se forge l'image du parti martyr, inventant le mythe des « 75 000 fusillés » communistes, alors que le nombre total des Français civils fusillés par les Allemands est de 30 000 et que celui des Résistants de l'intérieur tombés au combat est de 20 000. En 1964, le PC célèbre Jean Moulin dans *L'Humanité*, l'homme de gauche (au moment où ses cendres sont transférées au Panthéon).

C Des mémoires sur la défensive

Entre 1944 et 1947, la droite traditionnelle est totalement déconsidérée. La droite développe la thèse selon laquelle la défaite et l'armistice étant inéluctables, le maréchal Pétain aurait résisté tant qu'il pouvait aux pressions des nazis en maintenant un appareil d'État, indépendant, alors que la Résistance, noyautée par les communistes, aurait plongé la France dans la guerre civile. Dans les années 1960, Robert ARON (historien) développe la thèse selon laquelle de Gaulle était « l'épée » de la France alors que Pétain en aurait été « le bouclier », « lui permettant de subsister, en attendant l'issue de la guerre ».

II. Les nouveaux enjeux de la mémoire de 1969 aux grands procès des années 1980

A Une nouvelle donne

Jusqu'au début des années 1970, la domination des mémoires gaullienne et communiste ne laisse que peu de place aux autres. Le cinéma joue un rôle particulièrement important. En 1971, le film de Marcel OPHÜLS, *Le Chagrin et la Pitié*, diffusé dans les salles d'art et d'essai, démythifie l'image d'une France unanimement résistante et provoque un scandale. La télévision, qui l'a financé, refuse pendant 12 ans de le programmer. Diffusé seulement en 1981 sur FR3, il attire 15 millions de téléspectateurs.

B La mémoire revisitée

Le 23 novembre 1971, le président de la République, Georges Pompidou, prend discrètement une mesure de grâce en faveur d'un ancien responsable de la milice, Paul Touvier, qui se cachait depuis sa condamnation à mort par contumace en 1946 et 1947. Il réapparaît ainsi au grand jour à Chambéry. En 1973, *La France de Vichy* de Robert PAXTON bouleverse la vision de l'histoire en partant de l'examen des archives allemandes. Cet historien américain démontre la politique active de collaboration menée par Vichy.

C La mémoire juive

Contrairement à ce qu'espérait Georges Pompidou, la mémoire de l'Occupation n'en finit plus de préoccuper les Français dans les années 1970. Le 23 octobre 1978, *L'Express* publie un entretien avec un octogénaire exilé en Espagne, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire aux « questions juives » de mai 1942 à février 1944. Ce dernier nie l'existence de la « solution finale », une « invention juive », et provoque une prise de conscience sur la complicité du régime de Vichy dans le génocide.

III. Histoire et mémoires de la Seconde Guerre mondiale des années 1980 à nos jours

A Mémoires et extrême-droite

La renaissance d'une extrême droite en France, avec la création du Front national en 1972, marque un tournant. Elle s'impose peu à peu comme une composante non négligeable de l'échiquier électoral et revendique les valeurs de la Révolution nationale de Vichy (« travail, famille, patrie »). Le négationnisme se développe également.

B Les grands procès

En 1981, les premières plaintes sont déposées contre Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de Bordeaux et responsable des « affaires juives » de juin 1942 à juillet 1944 (procès pour « crime contre l'humanité » en 1997-1998). Klaus Barbie, qui a tué Jean Moulin, et ordonné la déportation de 41 enfants juifs d'Izieu le 6 juin 1944, est inculqué en 1983 et jugé en 1987. Papon est jugé entre octobre 1997 et avril 1998 et condamné à 10 ans de réclusion criminelle (pour « complicité de crime contre l'humanité »).

C Garder une trace pour les futures générations

En autorisant, lors du procès Barbie, l'enregistrement audiovisuel d'archives et en invitant un public scolaire à assister aux audiences lors du procès Papon, l'État a

pour ambition d'en faire des procès pour « la mémoire des jeunes générations ». En 1995, le président Chirac reconnaît officiellement, pour la première fois, la participation de l'État français (avec Vichy) aux crimes de guerre commis par les nazis. Ce discours marque un tournant dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, après les grands procès. Plus de 70 ans après les faits, les commémorations se multiplient. Elles posent la question du lien entre histoire et mémoire collective. C'est là l'un des enjeux fondamentaux de ces dernières années.

2 Je maîtrise / je mémorise

Un auteur incontournable : Robert PAXTON

Quelques éléments biographiques

Né en 1932, Robert PAXTON est un historien américain particulièrement important et reconnu dans l'historiographie (c'est-à-dire la manière d'écrire l'histoire) de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Il consacre ses premiers travaux de recherche, dans les années 1960, à l'étude de l'armée française au moment de l'armistice (signé en juin 1940 par Philippe Pétain au nom du gouvernement de Vichy, qu'il met en place dans le même temps).

Robert PAXTON élargit ensuite ses angles d'approche et ses perspectives à la politique mise en place par Vichy, en insistant sur la politique de collaboration.

Lien avec le programme

La présentation de quelques figures d'historiens, qu'ils soient d'origine française ou étrangère, est un élément fondamental attendu à l'examen. Cette présentation permet d'illustrer les propos tout en montrant à votre correcteur votre capacité à lier les mémoires à la démarche scientifique des historiens. Elle permet aussi de gagner des points en montrant à vos correcteurs la solidité de vos connaissances.

Éléments à réinvestir dans une composition

En janvier 1973, les éditions du Seuil font paraître un ouvrage publié aux États-Unis, l'année précédente, *La France de Vichy*. L'auteur, Robert PAXTON, a surtout travaillé sur les archives allemandes. Il montre que Vichy, loin d'être un bouclier contre le nazisme, a au contraire insisté auprès des Allemands pour qu'ils acceptent une politique de collaboration, dès les premiers mois de 1940. Ce serait Hitler qui aurait refusé la collaboration proposée avec insistance par la France de Vichy, sûre de la victoire allemande.

Robert PAXTON montre aussi que loin d'être une parenthèse dans l'histoire de la France, Vichy a laissé un lourd héritage. Conduites par un groupe de technocrates modernisateurs, les réformes de l'économie et de la société engagées dès 1940 annoncent l'évolution des années 1950-1960. Surtout, l'historien américain montre à quel point Vichy a participé de manière autonome à la répression contre les Juifs.

Approfondissement

Bouleversant les idées jusque-là admises, la publication de cet ouvrage accélère la recherche historique sur la période alors que toutes les archives ne sont pas encore accessibles aux chercheurs (notamment les archives françaises).

3 Je m'organise

Compétence attendue

- Confronter des points de vue.

Le premier thème d'histoire implique particulièrement de croiser les points de vue pour saisir les enjeux des mémoires, tant d'un point de vue social (avec les réflexions et les appropriations par des groupes d'individus) que d'un point de vue scientifique (en quoi les mémoires sont-elles un objet d'étude pour les historiens ?, voir la problématique posée avant le rappel du cours dans la partie « Je retiens »).

Confronter des points de vue nécessite aussi d'apporter des éléments suffisants, des arguments développés, pour bien expliquer.

Vous pouvez donc organiser votre travail personnel de la manière suivante :

- reprenez tranquillement votre cours (à l'aide de votre manuel par exemple) et, dans un tableau à trois colonnes (voir le modèle ci-dessous), distinguez pour chaque grand type de mémoire les principales caractéristiques et les enjeux ;
- pour chaque type de mémoire, soulignez un ou deux arguments essentiels qui pourront vous servir dans une composition par exemple ;
- choisissez enfin un exemple facile à retenir qui illustre les enjeux et les motivations des personnes qui portent les mémoires (procédez ainsi pour chaque type de mémoire).

	Principales caractéristiques	Enjeux quant à l'écriture de l'histoire
Mémoire 1 :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :
Mémoire 2 :	Argument(es) essentiel(s) : Exemple :	Argument(es) essentiel(s) : Exemple :
Mémoire 3 :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :
Mémoire 4 :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :	Argument(s) essentiel(s) : Exemple :

4 Je sais

Capacité attendue

- Donner un exemple pertinent.

Remarques préalables

Les exemples, que ce soit dans les compositions ou les études de document(s), ont un double intérêt :

- ils permettent d'approfondir les explications en illustrant le plus concrètement possible les idées avancées juste avant ;
- ils permettent plus largement de souligner et de mettre en valeur vos connaissances, en montrant à votre correcteur que vous êtes capable d'élargir la réflexion.

Pour être utiles, les exemples doivent aussi être bien présentés. Il faut donc prendre le temps de bien expliquer, donc rédiger, les enjeux. En histoire, un exemple pertinent soulignera les dates, les acteurs et/ou les enjeux essentiels d'une période donnée. En géographie, il soulignera à la fois l'importance des échelles (on n'explique pas les flux de la même manière selon qu'ils mettent en relation des territoires proches [des villes par exemple] ou des pays éloignés de plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres

[il faudra alors parler de discontinuité territoriale et expliquer en quoi elle pèse dans l'orientation des échanges, avec la question du coût du transport, notamment]).

Comment choisir un exemple pertinent ?

Tout exemple doit, pour être pertinent, être directement rattaché au sujet ou au(x) document(s) étudié(s). Rien ne sert de poser des notions ou des connaissances abstraites, qui n'ont qu'un lien très éloigné avec ce que vous venez de dire, mais que vous maîtrisez. L'idée n'est pas tant de « plaquer » vos connaissances à tout prix que de montrer à votre correcteur que vous êtes capable de prendre du recul.

Commencez, donc, par vous poser des questions simples :

- quel est le problème géographique/historique général ?
- quels sont les enjeux soulignés par le sujet ou le(s) document(s) ?
- que devez-vous expliquer ?
- les acteurs, le(s) fait(s), le(s) date(s) choisi(e)s sont-ils directement compréhensibles ?

Derniers conseils

Un exemple est pertinent lorsqu'il est circonstancié et qu'il illustre, par lui-même, l'idée directrice de votre paragraphe. En caricaturant un peu, si l'on supprime l'argument principal, votre correcteur doit être capable de comprendre votre réflexion, sans avoir besoin de réfléchir longuement.

Les exemples les plus pertinents sont aussi, très souvent, des exemples qui peuvent être utilisés pour différents sujets.

Un exemple pertinent (parmi d'autres)

Pour illustrer un sujet de composition sur les mémoires et les historiens, vous pouvez prendre l'exemple du discours d'André Malraux de décembre 1964. Prononcé à l'occasion de l'entrée au Panthéon des cendres de Jean Moulin, ce discours est l'occasion pour le ministre des Affaires culturelles de Charles de Gaulle de mettre en exergue l'héroïsme de Jean Moulin, qui n'a pas hésité à se sacrifier pour défendre ses idées et poursuivre la lutte contre l'occupant nazi, ne livrant aucune information sous la torture. Ce discours est aussi l'occasion de rappeler l'importance de la Résistance, notamment gaulliste, avec l'idée que les Français soutenaient cette lutte, même s'ils n'étaient pas engagés directement dans les mouvements de Résistance. Ce discours est un véritable manifeste de la mémoire gaulliste.